



**Le Monde du Droit a rencontré Florence Cotillon qui vient de rejoindre le cabinet Squire Sanders Hammonds en tant qu'Associée.**

## **Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?**

Après avoir été collaboratrice chez JEANTET de fin 87 à fin 93, j'ai intégré début 94 le cabinet LEGIS CONSULT, cabinet d'avocats du groupe de commissariat aux comptes GUERARD VIALIA. Du fait du rapprochement en 1996 entre le groupe GUERARD VIALA et le groupe MAZARS, le cabinet LEGIS CONSULT a été absorbé par le cabinet MAZARS & ASSOCIES, cabinet d'avocats du groupe MAZARS.

En 1997, je suis devenue associée de cette structure, et également associée du groupe MAZARS & GUERARD en 1998.

Par ailleurs, j'ai été désignée Directeur Général Délégué du Cabinet dans les années 2000, puis Président-Directeur Général de cette structure.

Du fait de la Loi de Sécurité Financière, MAZARS & ASSOCIES, qui avait changé de dénomination pour devenir "MAGELLAN", est sorti du groupe MAZARS pour se rapprocher du cabinet GINESTIE PALEY-VINCENT en mars 2005.

Je suis restée dans cette structure, devenue "GINESTIE MAGELLAN PALEY-VINCENT", en qualité d'associé, jusqu'au 31 décembre 2010.

## **Pourquoi avoir décidé de rejoindre Squire Sanders Hammonds ?**

La première raison est que le cabinet SQUIRE SANDERS HAMMONDS est une structure de vrais professionnels du droit avec de réelles valeurs et pour qui, travailler ensemble et transmettre, a du sens.

Ce cabinet dont la moyenne d'âge est peu élevée est donc un véritable cabinet d'avenir.

Enfin, c'est un cabinet à dimension internationale en pleine expansion. Depuis le rapprochement réalisé le 1er janvier 2011 entre le cabinet anglais HAMMONDS et le cabinet américain SQUIRE SANDERS & DEMPSEY, nous sommes présents dans 37 bureaux localisés dans 17 pays dans le monde.

Il n'est pas négligeable de préciser qu'à ce jour, notre bureau parisien, tout en ayant une culture de groupe très marquée, a su garder une vraie autonomie.

## **Quels sont vos domaines d'intervention ?**

J'interviens en "corporate" au sens large, à savoir qu'environ 50% de mon activité consiste en

du suivi juridique quotidien de structures avec des opérations ponctuelles plus ou moins complexes (opérations diverses sur le capital, relations entre sociétés et associés ou entre associés....) et les 50% restants consistent en des opérations de fusions acquisitions (notamment les restructurations de groupe).

## **Qui conseillez-vous ?**

Je conseille des structures et groupes de structures, de toutes tailles et intervenant dans tous domaines.

Outre pour les sociétés de toutes formes, j'interviens pour des associations, des GIE, ainsi que pour des mutuelles, institutions de prévoyance et sociétés d'assurance.

Cette dernière spécificité s'explique par le fait que Valérie THIRE avec laquelle je travaille depuis 2001 est une avocate particulièrement reconnue dans le monde des mutuelles et des institutions de prévoyance.

## **Quelles sont vos priorités pour votre département ?**

Mes priorités sont, d'une part, de fidéliser nos clients dans la nouvelle structure, avec l'appui notamment de ma collaboratrice Audrey SCHEIBEL, avec laquelle je travaille étroitement depuis 10 ans et des autres professionnels du cabinet et, d'autre part, de servir au mieux la clientèle développée par Colette HAUSMANN, associé fondatrice du département Droit des Sociétés du cabinet HAUSMANN & ASSOCIES (lequel avait fusionné en 2001 avec le cabinet HAMMONDS) ayant décidé de partir à la retraite.

Par ailleurs, dans ce contexte, mon objectif est de créer avec les autres associés du département corporate une vraie dynamique qui permettra, j'en suis convaincue, d'augmenter de manière significative son volume d'activités.